

ment le budget des dépenses pour le service de l'éducation.

Voilà ce qu'on ne cesse de nous dire et de nous répéter sous toutes les formes.

Cela peut paraître hardi, mais je m'inscris en faux contre de semblables prétentions. Elles sont trop manifestement démenties par les faits pour tenir un instant debout devant un examen sérieux. Bien entendu, je ne parle pas ici au point de vue *absolu*, mais au point de vue *actuel*. Je ne nie pas la possibilité de ces avantages, mais il faudrait pour cela une réforme complète, une organisation nouvelle, la disparition des abus sans nombre qui se sont glissés partout, et dont le CANADA-REVUE a déjà donné de curieux échantillons qui ont grandement ému le public.

Quelques optimistes nous assurent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Nous en savons trop long pour prendre leurs affirmations comme parole d'évangile.

La limite de cet article nous empêche de discuter point par point les quatre propositions énoncées précédemment. La semaine prochaine, nous examinerons quelles sont les garanties de moralité et de capacité que nous offrent aujourd'hui les membres de ces puissantes corporations, comment ils élèvent nos enfants et ce qu'ils coûtent au public. La tâche est ingrate, mais elle s'impose.

DR. ZEB.

MGR SATOLLI

Mgr Satolli a gagné la partie.

Il reste aux Etats-Unis comme légat permanent.

Cette nouvelle doit réjouir tous les citoyens qui aspirent à voir régner l'entente entre l'autorité civile et le pouvoir religieux.

Mgr. Satolli a donné à cet égard un exemple de largeur de vue et de libéralisme qui a frappé tous les esprits.

Dès son arrivée, il a été en butte aux insultes, aux calomnies, aux embûches et aux conspirations du jésuitisme et de l'ultramontanisme.

Il en a triomphé et nous l'en félicitons.

Pour le moment du moins, le castorisme américain est vaincu.

Quand viendra ici un légat pour couper la queue au castorisme canadien !

L'opération s'est déjà faite, mais depuis ce temps-là, l'appendice a repoussé.

ANTI-CASTOR.

BESOIN DE CONSEILS

La *Semaine Religieuse* de Montréal a publié l'autre jour un avis de circonstance à l'occasion d'abus de la musique frivole dans les Eglises et du mélange condamnable de sacré et de profane qui émaille nos chants d'Eglise.

C'est fort bien ce bon conseil, il est très digne ; mais on aurait pu le compléter, croyons-nous.

Ainsi, nous avons lu ce qui suit dans le rapport fait par un journal de la grande soirée offerte par Mmes Mathieu, Desjardins et Bureau au St. Lawrence Hall :

Nous mentionnerons particulièrement parmi les divers morceaux qui ont été exécutés, l'"*Inflammatu*," tiré du "*Stabat Mater*" de Rossini, solo par Mlle Villeneuve ; le sextuor de "*Lucie de Lamermoor*" de Donizetti, chanté par Mlle Villeneuve et le chœur ont fait l'admiration et les délices des dilettanti. "*Le Crucifix*" de Faure, tel qu'interprété par MM. St. Pierre et Brodeur, ainsi que "*Ninon*" de Madame de Sola et le morceau chanté par Mlle Perreault ont remporté des succès bien mérités.

On admettra que s'il est opportun de supprimer la musique légère dans les Eglises, il serait aussi opportun de rayer les chants d'Eglise des fêtes mondaines.

Le *Crucifix* et le *Stabat Mater* font curieuse figure auprès de *Ninon*.

Allons, M. Bruchesi, complétez votre œuvre.

Encore un interdit !

CORDELIA

DÉSOLANT

Le *Monde* contenait dernièrement sous le titre de "*Love at first sight*," le récit d'un roman de la vie réelle qui s'est déroulé à Montréal.

L'affaire est assez banale en elle-même : c'est un malentendu amoureux qui s'est terminé sans esclandre, mais nous avons relevé dans le récit un passage parfaitement désolant, qui dénote chez certaines personnes une absence de sens moral aujourd'hui trop commune et contre laquelle il serait peut-être plus utile de sévir que contre la pauvre presse.

Une correspondance coupable a été échangée entre les personnes concernées dans l'affaire, et a paru comme suit dans le journal :

L'épître demandait à Mademoiselle X. de vouloir bien rencontrer l'auteur du billet, le lendemain, à l'église de St Jacques, dans le dernier banc, en arrière, du côté de la porte, à la messe dite à six heures et demie.

Nous savons parfaitement que trop souvent de semblables missives et de pareilles rencontres se font à l'insu des familles, sous le couvert de la religion.

Dussions-nous encore une fois être accusés de nous occuper de choses qui ne nous regardent pas, nous jetons le cri d'alarme, et prions ceux qui en ont charge de veiller à la pureté des lieux saints.

X...